

# Réseau veau de boucherie 2008-2010

## Des références pour avancer !

**D**ans le cadre de sa mission de production de références, le réseau veau de boucherie du GIE Lait Viande de Bretagne livre ici une nouvelle synthèse de résultats issus des relevés réalisés de septembre 2008 à décembre 2010 auprès des 40 éleveurs référents. Cette synthèse est l'occasion de fournir aux producteurs et aux entreprises, en toute objectivité et en totale impartialité, les éléments techniques et économiques utiles à la rentabilité et à la pérennité de la filière. Elle doit permettre à tous de réfléchir aux possibilités d'amélioration en lien avec l'évolution du contexte économique qui n'épargne aucune production d'élevage depuis quelques années.

5 rubriques distinctes sont proposées dans ce document :

- Performances zootechniques
- Résultats sanitaires
- Consommations d'énergie en bâtiment
- Consommations d'eau
- Temps de travail
- Approche économique

Il est utile de rappeler que le réseau veau de boucherie bénéficie du soutien financier de FranceAgriMer, d'Inter-

veaux et du Casdar (Compte d'affectation spécial pour le développement agricole et rural) sur le plan national, de la Région Bretagne et d'Interbovi sur le plan régional. Piloté par le GIE Lait Viande de Bretagne, le réseau illustre un travail collectif basé sur une collaboration active des éleveurs, des entreprises, des groupements de producteurs, des associations d'éleveurs et des vétérinaires. Un suivi régulier et complet des élevages a été réalisé par l'Institut de l'Élevage et les Chambres d'Agriculture de Bretagne. Ces élevages représentent près de 10 000 places de veaux et sont liés à 9 intégrateurs et groupements de producteurs. Situés dans les quatre départements bretons, la plupart utilise des cases collectives sur caillebotis avec système d'alimentation lactée au seau.

Les actions conduites au sein du réseau se poursuivent pour la période 2011-2013 afin de répondre aux attentes de la filière. Deux axes de travail principaux sont retenus. Le premier vise à suivre l'évolution des pratiques alimentaires et leurs conséquences sur les performances technico-économiques et les conditions de travail, le second touche à l'efficacité énergétique et l'empreinte environnementale du veau.

**Marcel Denieul**

Président de la commission  
« veaux de boucherie »  
GIE Lait-Viande de Bretagne



## SOMMAIRE

Performances zootechniques .....	2
Résultats sanitaires .....	3
Consommations d'énergie .....	4
Consommations d'eau .....	5
Temps de travail .....	6
Approche économique .....	7

Avec le soutien de :

## > 131 kg de carcasse et 158 jours d'engraissement pour les veaux de race Prim'holstein

Tableau 1 : Effectifs et durées d'élevage

### Veaux Prim'holstein

	Référence 2010	1/4 meilleur	Rappel 2007
Nombre de lots	71		75
Nombre de veaux	21 875		16 439
Pourcentage de femelles	4 %		6 %
<b>Durée d'élevage (jours)</b>	<b>158</b>	<b>154</b>	150

### Veaux croisés et de races mixtes

	Référence 2010	1/4 meilleur	Rappel 2007
Nombre de lots	75		121
Nombre de veaux	16 297		25 385
Pourcentage de femelles	19 %		19 %
<b>Durée d'élevage (jours)</b>	<b>152</b>	<b>147</b>	141

Tableau 2 : Poids et croissance

### Veaux Prim'holstein

	Référence 2010	1/4 meilleur	Rappel 2007
Poids veau de 8 jours (kg)	49,7	52,0	49,7
<b>Poids de carcasse (kg)</b>	<b>131,0</b>	<b>134,3</b>	128,4
GMQ (g/j)	1 111	1 146	1 146

### Veaux croisés et de races mixtes

	Référence 2010	1/4 meilleur	Rappel 2007
Poids veau de 8 jours (kg)	57,5	61,5	57,3
<b>Poids de carcasse (kg)</b>	<b>144,4</b>	<b>154,3</b>	136,9
GMQ (g/j)	1 189	1 264	1 198

Tableau 3 : Consommations d'aliments et indices

### Veaux Prim'holstein

	Référence 2010	1/4 meilleur	Rappel 2007
Aliment d'allaitement (kg)	298	289	300
Poudre de lait écrémé (%)	16		25
<b>Aliment solide (kg)</b>	<b>60,4</b>	<b>72,0</b>	34,1
<b>Indice de Consommation</b>	<b>1,70</b>	<b>1,65</b>	1,75

### Veaux croisés et de races mixtes

	Référence 2010	1/4 meilleur	Rappel 2007
Aliment d'allaitement (kg)	295	286	282
Poudre de lait écrémé (%)	19		33
<b>Aliment solide (kg)</b>	<b>54,0</b>	<b>60,7</b>	28,1
<b>Indice de Consommation</b>	<b>1,64</b>	<b>1,57</b>	1,67



Photo Institut de l'élevage

La durée d'élevage est de 158 jours en moyenne pour les veaux Prim'holstein et de 152 jours pour les autres races, soit des progressions respectives de 8 et 11 jours comparativement à la référence de 2007 (**tableau 1**).

Le poids de carcasse moyen des veaux Prim'holstein atteint 131 kg (**tableau 2**). Il est en nette augmentation de + 7,5 kg chez les veaux croisés laitiers à fort potentiel génétique, soit 144,4 kg en moyenne.

Les régimes alimentaires ont sensiblement évolué depuis 2007 avec moins de poudre de lait écrémé dans les aliments d'allaitement d'une part (16 % pour les veaux Prim'holstein et 19 % pour les autres races) et plus d'aliment solide dans les rations d'autre part (60,4 kg pour les veaux Prim'holstein et 54 kg pour les autres races).

Compte tenu des consommations observées, l'indice de consommation théorique (calculé sur la base des quantités d'aliment d'allaitement consommées) s'améliore de 0,03 à 0,05 point suivant le type racial (**tableau 3**).

### Méthode de collecte et de calcul


Les références zootechniques proposées dans ce document sont des valeurs moyennes issues de quatre bandes successives collectées dans les 40 élevages du réseau entre juin 2008 et décembre 2010, soit plus de 38 000 veaux produits. Elles sont déterminées selon le type racial des veaux, indépendamment du système d'alimentation. Seuls les lots contenant plus de 75 % de veaux Prim'holstein ont été répertoriés dans la catégorie « Veaux Prim'holstein ». Dans les autres cas, y compris les lots contenant des races multiples, les lots ont été placés dans la catégorie « Veaux croisés et de races mixtes ».

La valeur « 1/4 meilleur » indiquée dans les tableaux correspond au 3<sup>e</sup> quartile soit la valeur au-delà de laquelle se situent 25 % des lots supérieurs suivis. Le GMQ (Gain Moyen Quotidien) et l'indice de consommation sont calculés en affectant au prorata du nombre de veaux sortis un rendement théorique égal à 58 % pour la race Prim'holstein, à 60 % pour les races mixtes (normands, montbéliards) et à 61 % pour les croisés ou race à viande. L'indice de consommation est calculé uniquement pour l'aliment d'allaitement consommé.

## > Une mortalité proche de 2,5 % et un coût vétérinaire stable de 15 € par veau

Tableau 4 : Taux de mortalité et pourcentage de veaux déclassés

### Veaux Prim'holstein

	Référence 2010	1/4 meilleur	Rappel 2007
 Mortalité totale (%)	2,5%	1,7%	3,1%
Mortalité après 8 jours (%)	2,1%		2,7%
Veaux déclassés (%)	1,5%		2,0%

### Veaux croisés et de races mixtes



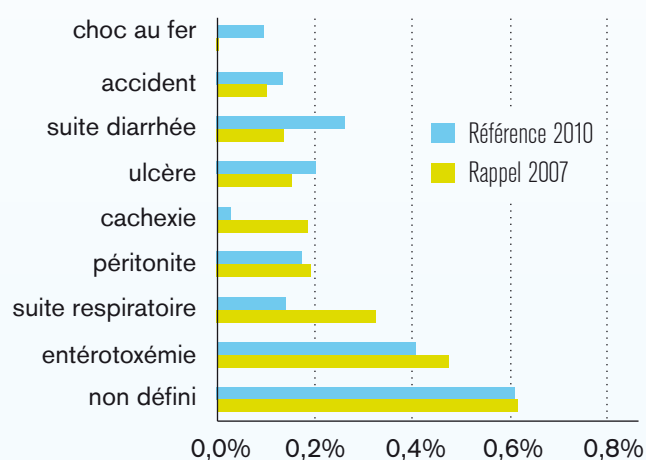
	Référence 2010	1/4 meilleur	Rappel 2007
 Mortalité totale (%)	2,0%	1,0%	2,7%
Mortalité après 8 jours (%)	1,8%		2,4%
Veaux déclassés (%)	0,8%		1,6%

Tableau 5 : Coûts vétérinaires et répartition selon la nature de l'intervention

### Toutes races

	Référence 2010	1/4 meilleur	Rappel 2007
 Coût vétérinaire (€ par veau)	15,07	10,60	15,19
dont produits avec ordonnance	13,30		13,05
Préventif	3,72		4,76
Curatif	9,58		8,29
dont curatif collectif	5,27		4,87
dont curatif individuel	4,31		3,41

Graphique 1 : Principales causes de mortalité



La mortalité moyenne atteint 2,5 % et 2,0 % respectivement chez les veaux Prim'holstein et les veaux d'autres races (**tableau 4**), soit une amélioration de près de 1/2 point comparativement aux références de 2007.

Le coût vétérinaire total est proche de 15 € par veau, montant quasi stable par rapport à la référence de 2007. Le coût des traitements curatifs explique à lui seul 72 % du coût des produits délivrés avec ordonnance dont 60 % concerne le curatif collectif (**tableau 5**).

Parmi les principales causes de mortalité, l'entérotoxémie demeure toujours la cause la plus fréquemment observée dans les élevages suivis avec un taux moyen proche de 0,4 % (**graphique 1**).



Photo Institut de l'élevage

## Définitions

Les veaux déclassés correspondent aux carcasses d'un poids inférieur à 90 kg ou ayant fait l'objet d'une saisie totale à l'abattoir.

Les causes de mortalité sont référencées uniquement lorsqu'elles ont été vérifiées par autopsie sous contrôle vétérinaire. Dans le cas contraire, elles sont classées sous la catégorie « non défini ».

Le calcul du coût vétérinaire intègre le coût des produits de traitement délivrés avec ordonnance d'une part et le coût des produits diététiques et nutritionnels (délivrés sans ordonnance) d'autre part. Pour les médicaments délivrés sous ordonnance, les coûts retenus sont basés sur les tarifs indicatifs fournis par une centrale d'achat auxquels a été ajoutée une marge forfaitaire de 10 %.

# → Consommations d'énergie directe en bâtiment

> 9,4 kg de gaz propane par veau pour la production d'eau chaude, avec de fortes disparités entre élevages

Tableau 6 : Consommations de gaz propane pour la production d'eau chaude et coût estimé

	Référence 2010			Rappel 2007			Évolution 2010/2007
	Nombre de relevés	minimum	maximum	19	minimum	maximum	
<b>Kg de gaz/veau</b>	<b>9,38</b>	<b>7,80</b>	<b>12,52</b>	<b>8,52</b>	<b>6,85</b>	<b>11,70</b>	<b>+10 %</b>
Équivalent kWh/veau*	120,10	99,80	160,20	109,10	87,70	149,80	
Prix moyen du gaz (€/kg) **	0,77	0,71	0,85	0,69	0,57	1,20	+12 %
Coût estimé (€/veau)	7,22 €	6,00 €	9,13 €	5,85 €	4,50 €	10,92 €	+24 %

\* 1 kg de gaz propane = 12,8 kWh

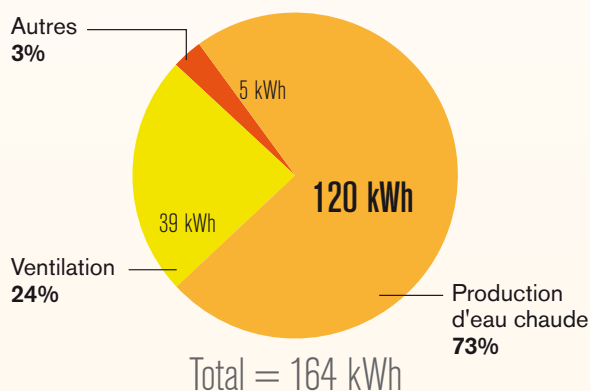
\*\* hors location de cuve



Photo Institut de l'élevage

En moyenne, la quantité de gaz utilisée pour chauffer l'eau de la buvée est de 9,38 kg par veau, correspondant à 120,1 équivalent kWh/veau (**tableau 6**). La progression de 10 % par rapport à la référence 2007 s'explique principalement par l'allongement des durées d'engraissement. La forte variabilité observée entre élevages révèle la marge de progrès potentielle dans les élevages les moins efficaces. L'amélioration de l'efficacité énergétique passe notamment par la réduction des pertes liées au stockage de l'eau chaude (isolation des cuves) et l'amélioration du rendement des générateurs (réglage de la combustion).

Graphique 2 : Répartition des différents postes de consommation d'énergie directe pour produire un veau de boucherie

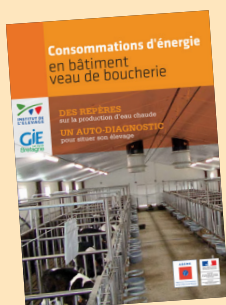


Le tarif moyen du kg de gaz constaté sur la période 2008-2010 est de 0,77 € par kg, en augmentation de 12 % comparativement à la période 2004-2007. Les écarts de tarifs observés dépendent de la nature des contrats passés avec les différents fournisseurs.

Exprimé par veau produit, le coût moyen du gaz consommé s'établit à 7,22 € avec un minimum à 6,00 € et un maximum proche de 9,00 €.

En intégrant la consommation des appareils électriques dont l'un des principaux postes est la ventilation dynamique, la consommation d'énergie directe pour produire un veau de boucherie peut être estimée à 164 kWh (**graphique 2**).

## Pour en savoir plus



### CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE EN BÂTIMENT VEAU DE BOUCHERIE : DES REPÈRES SUR LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE, UN AUTO-DIAGNOSTIC POUR SITUER SON ÉLEVAGE

Publication ADEME 2010 Production : Institut de l'Élevage, Become, GIE Lait-Viande de Bretagne, Chambres d'Agriculture de Bretagne et ADEME - Réf. ADEME 6750 - 32 pages.

L'objectif de ce document est double : Il s'agit, d'une part, de faire le point sur les différents systèmes de production d'eau chaude, avec des références chiffrées en matière de besoins énergétiques, de dimensionnement des installations, d'investissements et de coûts énergétiques. Il propose, d'autre part, un auto-diagnostic simplifié qui doit permettre à tout éleveur de se positionner par rapport à des références connues et d'envisager les pistes d'amélioration pour réduire efficacement sa consommation énergétique.

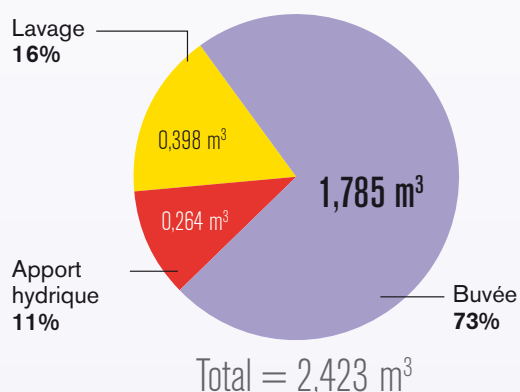
## > 2,4 m<sup>3</sup> d'eau par veau, dont les 3/4 utilisés pour reconstituer la buvée

Tableau 7 : Consommation d'eau suivant les différents postes (m<sup>3</sup>/veau)

Nombre de relevés	Référence 2010		
	18	minimum	maximum
<b>Volume total</b>	<b>2,423</b>	<b>2,012</b>	<b>3,138</b>
dont :			
Reconstitution de la buvée	1,785	1,481	2,136
Apport hydrique	0,264	0	0,680
Lavage matériel et bâtiment	0,398	0,111	0,493
Coût estimé* (€/veau)	5,08 €	4,22 €	6,59 €

\* sur la base de 2,10 €/m<sup>3</sup> d'eau

Graphique 3 : Répartition des différents postes de consommation d'eau pour produire un veau de boucherie



Le volume total d'eau utilisé pour produire un veau varie de 2,0 m<sup>3</sup> à 3,1 m<sup>3</sup> dans les élevages suivis, soit une valeur moyenne proche de 2,4 m<sup>3</sup>/veau (**tableau 7**). Ce volume se répartit en 3 postes distincts :

La reconstitution de la buvée représente la fraction principale avec 73 % du volume total (**graphique 3**). De nombreux facteurs peuvent faire varier le niveau de consommation, dont les deux principaux sont le profil du plan de rationnement (concentration et litrage) et la durée d'engraissement.

L'apport hydrique complémentaire (pipettes) concerne 11 % du volume total soit une consommation moyenne de 264 litres par veau. La quantité d'aliment solide de la ration, la durée d'accès journalière aux pipettes, les gaspillages éventuels, la saison et la durée d'engraissement sont les principaux facteurs explicatifs des variations observées entre élevages.

Les opérations de lavage du matériel en cours d'engraissement et celles réalisées après le départ des veaux lors du vide sanitaire mobilisent 398 litres d'eau par veau soit 16 % du total. Près des 2/3 de ce volume (soit 270 litres par veau) sont utilisés pour laver les salles au moment du vide sanitaire. La réalisation d'un trempage avant lavage conduit à une économie d'eau estimée à 20 % d'eau de lavage et permet de réduire sensiblement le temps et la pénibilité consacrés à cette tâche.

Exprimé par veau produit et en considérant un prix indicatif de 2,10 €/m<sup>3</sup>, le coût total de l'eau consommée s'élève en moyenne à 5,08 € avec un minimum à 4,22 € et un maximum de 6,59 €.

### Enjeu

L'eau, en tant que ressource naturelle, devient un enjeu environnemental majeur compte tenu d'un usage croissant et des disparités de disponibilité de la ressource. Les productions agricoles sont souvent mises en avant pour le prélèvement qu'elles exercent sur cette ressource. Or, en ce qui concerne les filières animales, peu de données de terrain sont disponibles, ce qui ne permet pas d'appréhender correctement les niveaux et les conditions d'utilisation de l'eau. Un programme national inter filières (porcine, avicoles, ruminants) sur la maîtrise des consommations d'eau en élevage, financé par le ministère de l'Agriculture dans le cadre du CASDAR, a été initié en 2009. L'objectif est d'analyser les différents postes de consommation d'eau afin de cibler les efforts de maîtrise à réaliser.

### Méthode

Les données sont issues des relevés de consommations d'eau réalisés dans 13 élevages (4000 places de veaux) sur 2 bandes de veaux successives dans la plupart des élevages. Ces élevages disposent tous de bâtiments fermés à ventilation dynamique et sont équipés de cases collectives sur caillebotis intégral. La conduite des lots a été réalisée en bande unique afin de prendre en compte la totalité de l'engraissement des lots observés. Des compteurs ont été installés en plus de ceux déjà présents pour assurer un suivi précis des consommations en eau au niveau de la buvée, de l'apport hydrique complémentaire, du lavage du matériel en cours d'engraissement et du lavage des salles lors du vide sanitaire.

> 4 à 5 heures par jour de travail d'astreinte 7 jours/7 pour 200 places

Tableau 8 : Temps journalier d'astreinte suivant la période

Période d'engraissement	Temps moyen pour 200 veaux	1/4 inférieur	1/4 supérieur
8 jours	<b>5h19</b>	4h25	6h11
50 jours	<b>4h16</b>	3h11	5h03
120 jours	<b>5h02</b>	3h22	6h15

Graphique 4 : Répartition du travail d'astreinte

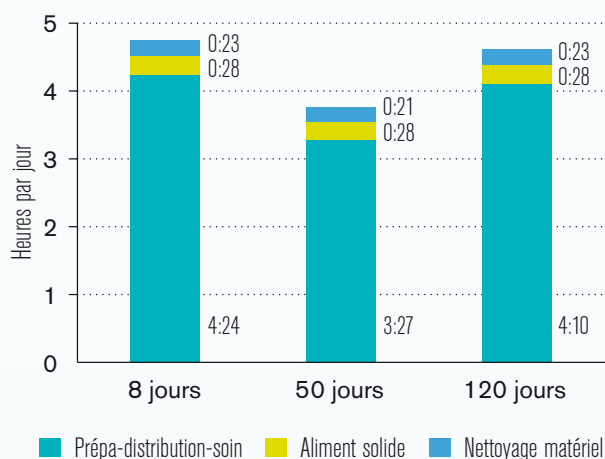


Photo Institut de l'élevage

Le temps journalier consacré au travail d'astreinte (alimentation, soin, surveillance et nettoyage) varie selon la période d'engraissement, en moyenne de 4h16 à 5h19 heures par jour pour un atelier de 200 places (**tableau 8**). À 8 jours et à 120 jours, il faut compter en moyenne une heure de plus de travail par jour justifiée par l'adaptation des veaux au démarrage et l'augmentation des volumes de buvée en finition. À noter que les moyennes observées cachent une forte disparité entre élevages, ce qui traduit une marge potentielle de progrès pour certains éleveurs.

80 % du temps journalier concerne la préparation et la distribution du lait, associées à la surveillance et aux soins sanitaires des animaux (**graphique 4**). La distribution de l'aliment solide requiert en moyenne une demi-heure de travail par jour (distribution manuelle au seau, à l'auge ou dans des nourrisseurs à des niveaux de 40-45 kg par veau dans le cadre de l'enquête).

Tableau 9 : Temps de travail consacré aux tâches ponctuelles

	Temps moyen pour 200 veaux	1/4 inférieur	1/4 supérieur
<b>Total</b>	<b>117h10</b>	95h58	143h04
dont			
Tâches administratives	17h58	4h38	21h01
Lavage bâtiment	39h44	24h28	56h00

Le temps total consacré à la réalisation des tâches ponctuelles en cours d'élevage ou durant les vides sanitaires est d'un peu plus de 117 heures pour une bande de 200 veaux (**tableau 9**). Cette durée correspond à l'équivalent de 45 minutes par jour. Deux tâches totalisent 47 % de ce total : le nettoyage des cases après le départ des veaux compte pour 33 % et le suivi administratif représente 14 %.

## Méthode

24 éleveurs équipés de cases collectives de 5 veaux sur caillebotis et utilisant l'alimentation au seau ont été interrogés sur leur travail au cours de l'année 2009. Le questionnaire a été bâti d'après une succession chronologique des tâches depuis la mise en place des veaux en bâtiment jusqu'à leur sortie et lors des différents travaux effectués pendant le vide sanitaire. Le temps de travail a été renseigné par les éleveurs pour chaque tâche effectuée. Il touche d'une part les interventions ponctuelles réalisées en cours d'engraissement (identification, tri et mise en case à l'entrée, prises de sang, recharges en fer, tonte, enlèvement des baby-box, allotement, isolement des veaux malades, enlèvement des cadavres, sortie des veaux, nettoyage

des cases et entretien des matériels après départ des veaux, tâches administratives), et d'autre part le travail d'astreinte journalier (alimentation des veaux matin et soir, la surveillance, soins des animaux et nettoyage du matériel de buvée) évalué lors d'une journée-type à trois périodes : 8 jours, 50 jours et 120 jours d'élevage. Les résultats sont présentés pour un atelier de 200 places, correspondant à la capacité de production moyenne des élevages de veaux constatée en France. Les valeurs « 1/4 inférieur » et « 1/4 supérieur » indiquées dans les tableaux correspondent respectivement au 1<sup>er</sup> quartile et 3<sup>e</sup> quartile soit les valeurs au-delà desquelles se situent 25 % des lots suivis.

Tableau 10 : Estimation du prix de revient carcasse à la production du veau Prim'holstein

L'approche économique proposée ici se base sur les résultats sanitaires et zootechniques relevés chez les veaux de race Prim'holstein. Le prix de revient du kg de carcasse est évalué en retenant la totalité des charges inhérentes à sa production avant charges de structure de l'entreprise intégratrice.

Le calcul économique s'appuie sur des éléments validés par les professionnels de la filière. Des repères correspondant à deux hypothèses « basse » et « haute » portant sur le prix d'achat du veau de 8 jours et celui de l'aliment d'allaitement sont par ailleurs proposés.

- le prix d'achat du veau de 8 jours est fixé d'après les cotations nationales 2010 de FranceAgriMer. Les frais d'approche (collecte, transport, transit éventuel par un centre de tri) sont estimés à 20 € par veau,
- le prix du kg d'aliment d'allaitement tient compte du pourcentage moyen de poudre de lait écrémé de la ration,
- l'aliment solide est estimé à 0,40 € par kg,
- les frais vétérinaires sont fixés à 15 € par veau,
- les frais financiers correspondent à l'achat du veau et de l'aliment et à l'incidence de la mortalité,

	Référence 2010 (Prim'holstein)	Fourchettes	
<b>Veau de 8 Jours (€)</b>	<b>150,00</b>	<b>130,00</b>	<b>180,00</b>
<b>Aliments</b>			
Prix moyen du Lait (€/kg)	1,30	1,20	1,40
Total lait consommé (€/veau)	387,40	357,60	417,20
Aliment solide (0,40 €/kg)	24,16	24,16	24,16
<b>Charges variables</b>			
Frais vétérinaires	15,00	15,00	15,00
Frais financier - veau (2 %)	3,00	2,60	3,60
Frais financier - aliment (1,5 %)	5,81	5,36	6,26
Frais mortalité - veau	3,75	3,25	4,50
Frais mortalité - aliment (20 % consommé)	1,94	1,79	2,09
Incidence morbidité	3,60	3,60	3,60
<b>Prestation éleveur</b>	<b>75,00</b>	<b>75,00</b>	<b>75,00</b>
<b>Prix de revient (€/carcasse)</b>	<b>669,66</b>	<b>618,36</b>	<b>731,40</b>
<b>Prix de revient (€/kg)</b>	<b>5,11</b>	<b>4,72</b>	<b>5,58</b>

- le taux de veaux déclassés, fixé à 2 %, correspond à des réformes précoces ou à la présence de carcasses légères faisant l'objet d'une saisie partielle, voire totale à l'abattoir. La moins-value résultante est estimée à 2 € par kg de carcasse pour un poids moyen de 90 kg,
- la prestation moyenne de l'éleveur est fixée à 75 € par veau (avant primes) afin de s'affranchir des variations observées sur le terrain.

Tableau 11 : Estimation de la marge nette annuelle d'un éleveur intégré avec atelier de 200 places

La marge est calculée pour un éleveur intégré disposant d'un atelier de 200 places. Le calcul économique se base sur les charges d'exploitation précises relevées au niveau des consommations de gaz, d'eau et d'électricité et d'estimations pour les autres charges variables et les charges fixes. Des références correspondant à deux hypothèses « basse » et « haute » portant sur le coût du gaz, de l'eau et de l'électricité sont également proposées. La marge dégagée occulte le prix d'achat du veau de 8 jours, de l'aliment et les frais vétérinaires qui sont à la charge de l'intégrateur. Elle est proportionnelle au nombre d'animaux produits dans l'année, à la mortalité et à la durée d'engraissement.

Le calcul de la marge intègre les aides (DPU depuis 2010). Il convient de signaler que, contrairement à la PAB en vigueur jusqu'en 2009, le DPU n'est plus lié à la production mais à un historique de l'atelier. De fait, la création d'un nouvel atelier ou la création de places supplémentaires dans un atelier existant n'ouvre désormais plus droit à aides.

<sup>(1)</sup> Hypothèse : bâtiment construit en 2003, investissement 172 000 € HT, 80% financé par un prêt à 6,2% sur 12 ans.

<sup>(2)</sup> Les DPU (Droits à Paiement Unique) sont calculés dans l'hypothèse d'une référence de 400 veaux à 38 €/veau (base de calcul 2010).

	Référence 2010 (Prim'holstein)	Fourchettes	
<b>Nombre de veaux produits par an</b>	<b>390</b>		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Charges courantes (€/veau) dont :	47,00	43,92	51,42
- Gaz	7,22	6,00	9,13
- Eau	5,08	4,22	6,59
- Électricité	3,50	2,50	4,50
- Lavage cases (prestation extérieure)	4,20		
- Effluents épandage (2 m <sup>3</sup> à 3 €)	6,00		
- Entretien matériel	5,00		
- Assurance, Comptabilité, Gestion	5,00		
- MSA	9,00		
Amortissements bâtiment et aménagement <sup>(1)</sup> (€/veau)	38,50	38,50	38,50
<b>Charges totales (€/atelier)</b>			
<b>Avant amortissements</b>	<b>18 330</b>	17 129	20 054
<b>Après amortissements</b>	<b>33 345</b>	32 144	35 069
<b>RECETTES</b>			
Rémunération par l'intégrateur (€/veau)	75,00	75,00	75,00
<b>Recettes totales (€/atelier)</b>			
<b>Avant aides</b>	<b>29 250</b>	29 250	29 250
Aides DPU <sup>(2)</sup>	15 200	15 200	15 200
<b>Après aides</b>	<b>44 450</b>	44 450	44 450
<b>Marge nette (€/atelier) avant amortissements</b>			
<b>Avant aides</b>	<b>10 920</b>	12 121	9 196
<b>Après aides</b>	<b>26 120</b>	27 321	24 396
<b>Marge nette (€/atelier) après amortissements</b>			
<b>Avant aides</b>	<b>-4 095</b>	-2 894	-5 819
<b>Après aides</b>	<b>11 105</b>	12 306	9 381



Document réalisé par l'Institut de l'Élevage,  
le GIE Lait-Viande de Bretagne et  
les Chambres d'Agriculture de Bretagne.

Coordonné par

**Christophe Martineau**

Institut de l'Élevage

Monvoisin BP 85225

35652 Le Rheu cedex

tél : 02 99 14 77 27

mail : christophe.martineau@idele.fr

et **Olivier Rosat**

GIE Lait Viande de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou – CS 64240

35042 Rennes cedex

tél : 02 23 48 29 00

mail : o.rosat@gielaitviandebretagne.fr

Suivi des élevages et animation locale assurés par  
les Chambres d'Agriculture de Bretagne

**Philippe Briand**, CA d'Ille-et-Vilaine

**Jean-Pierre Quillien**, CA du Morbihan

Orientations, propositions et suivis des travaux assurés dans le  
cadre de la commission veau de boucherie du GIE Lait-Viande  
de Bretagne,

avec la collaboration des entreprises

**AVIGO, CHAPIN, COPEVA, ICOMOUEST, KERMENE,  
OUEST ELEVAGE, VTB-SERVAL, SOBEVAL, TENDRIADE**

Les travaux du réseau sont conduits avec le soutien financier de :  
FranceAgriMer, Ministère de l'Agriculture (Programme Casdar n°8109)  
Interveaux, Interbovi et Région Bretagne



*Nos remerciements à tous les partenaires et aux éleveurs qui participent au réseau*